

9  
Servir les Morts

11  
I. Les Morts dans la maison

13  
A casa como quadro mais forte das relações sociais.

16  
O vocabulário dos laços de família é pobre. ...les seuls termes précis distinguent le père et la mère, le frère et la sœur, le fils et la fille, le mari et l'épouse. Au-delà, pour désigner le cousinage, il n'est plus que des mots vagues, et qui n'établissent pas de différence entre l'ascendance paternelle et la maternelle. Ce dernier trait est d'importance: l'équivalence entre les deux branches explique pour une part que les dames aient occupé une aussi large place dans la mémoire ancestral.

19  
II. Les femmes et les morts

La dame n'était-elle pas dans sa demeure spécialement chargée de conserver la mémoire des morts, de veiller à ce que leur nom ne tombât pas dans l'oubli?

Referência a um texto de meados do século IX, um "manual" escrito por uma mãe (Dhuoda) para o seu filho.

...quelques indices, certains passages, par exemple, des éloges qui furent écrits de Mathilde, d'Adélaïde, épouses et mères d'empereurs, donnent à penser qu'il incombe aux dames, régents de l'intérieur de la maison, d'assurer la bonne ordonnance des commémorations lorsque celles-ci se déroulaient au sein de l'espace domestique, donc de préserver de l'oubli ( /25) nom des défunts afin qu'ils fussent évoqués aux dates prescrites.

...entre les femmes et les trépassés, il semble bien qu'il existait des relations privilégiées.

Referência aos esforços dos prelados, nos séculos IX e X, para extirpar as práticas pagãs (das quais as mulheres eram as principais protagonistas) que acompanhavam os ritos funerários.

26  
Que subsistait-il au XII<sup>e</sup> siècle de telles païenneries? Nous l'ignorons. Du moins jugeait-on toujours indispensable que des femmes se tiennent au plus près du corps que l'on allait porter en terre. Qu'on les vît pleurer, déchirer leurs vêtements, dénouer leur chevelure, se l'arracher à poignées, se griffer les joues, qu'elles crient la douleur à tue-tête.

29  
III. Écrire des morts

31  
...Les communautés monastiques paraissaient en effet spécialement qualifiées pour prendre en charge les ( /32) défunts.

33  
...Je suis d'accord avec O. G. Oexle : les communautés monastiques se montraient en ce temps capables de mieux "gérer les relations sociales entre les vivants et les morts [...] par l'inscription et la récitation des ( /34) noms individuels des défunts".

43  
...Au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, la culture des chevaliers sort de l'ombre. Elle s'affirme contre la culture des prêtres. Ceux-ci ne sont plus les seuls à manier la belle écriture. La haute noblesse devient ou plutôt redevient, Dhuoda l'était lettrée. Des hommes capables de composer des poèmes et de les transcrire sur le parchemin sont maintenant pensionnés dans les demeures des grands. Ce sont eux les agents de l'apparent déplacement depuis le monastère ou le ( /44) chapitre vers la maison noble, passage, en fait, de l'oralité à l'écriture.

47  
...À propos de ces textes, une question se pose: quand, comment, où, dans quelles circonstances, par quels truchements, devant quel auditoire, leur contenu était-il communiqué? Elle est sans réponse. Tout nous échappe des modalités de la "performance", ( /48) de la façon dont on utilisait dans la maison le souvenir ainsi mis en réserve et magnifié.

49  
IV. Mémoire des dames

55  
...Les aïeules sont présentes pour le rôle qu'elles ont tenu dans le destin de la lignée.

56  
As mulheres nas narrativas familiares: duas razões para a sua referência importância da relação afectiva que liga o filho à mãe. na maior parte dos casos a mulher pertence a um extracto social mais elevado do que o marido.

61  
...Lorsque les hommes d'Église, mieux armés pour conjoindre au souvenir l'apport des sources écrites, en viennent à évoquer leur propre ascendance, on voit plus nettement encore ce que les hommes du XII<sup>e</sup> siècle devaient pour la plupart à leurs aïeules.

62  
...Se discerne ici le pouvoir que la maternité confère aux dames: elles sont puissantes par leurs garçons. Mais le récit montre aussi par quoi ce pouvoir est renforcé. Sa vigueur vient de ce que, dans cette lignée, toutes les épouses ont été de meilleure naissance que leur mari.

64  
La régulière prédominance du féminin au sein du couple légitime, les égards dont, si fiers qu'ils fussent de leur virilité, si craintifs et, par conséquent, si méprisants devant la femme, les guerriers entouraient les aïeules, ces bonnes, ces nobles épouses qui, leur répétait-on, avaient fort contribué à la gloire de leur maison, cela fait que je trouve dans la très masculine littérature généalogique de quoi entrevoir les traits de quelques dames du XII<sup>e</sup> siècle.

65  
Épouses et Concubines

67  
I. Généalogie d'un éloge

77  
...Pour moi ce qui compte, c'est le témoin .... Ainsi Dudon, lorsqu'il évoque la mère de Guillaume Longue-Épée ou celle de Richard, n'en dit peut-être pas l'exacte vérité. J'en suis conscient. Et, pourtant, je retiens précieusement les mots qu'il emploie. Ils révèlent comment on aimait à se représenter les aïeules dans une cour princière émergeant peu à peu en l'an mille de la sauvagerie.

79  
II. Le trouble qui vient des femmes

95  
III. Les dames

La paix sociale reposait donc sur le mariage. Mais quel mariage? Il en existait de plusieurs sortes.

As qualidades descritas nas esposas:

... "experte dans toutes les tâches qui incombent aux femmes". L'apologie se précise à propos d'Emma. "Bien ajustée à la courtoisie et à la noblesse de son mari", lequel "abondait en puissance et fécondité viriles", cette pucelle aux (/105) formes généreuses était apte "à lui donner plaisir", "parfaitement disposée pour les enlacements conjugaux et pour les étreintes qui font le lit délectable". ...Qu'il exalte dans les épouses de ses aïeux et dans la sienne l'aptitude à dispenser de la jouissance, cette habilité aux gestes que les hommes attendent des femmes et qui confèrent quelque agrément au labeur imposé aux chefs de maison: féconder cette fille que le Saint-Esprit a placé dans leur couche.

107

IV. Les amies

117

Sobre o casamento de Ricardo I com Gonnor (antes sua concubina):

"La nuit après qu'il l'épousa", le duc vit Gonnor se coucher "d'autre manière et d'autre guise" qu'elle n'avait coutume. Elle lui tournait le dos. Il s'étonna:

"Tu tournais vers moi ton visage. Lorsque, répondit-elle, je couchais dans ton lit Je me pliais à ton plaisir. Désormais je suis dans le mien. Je me coucherai du côté qu'il me plaira. Auparavant ce lit était vôtre Aujourd'hui il est mien et vôtre Jamais n'y couchai rassurée Ni sans peur avec vous n'y chus."

Voici bien ce que changeait quand une "amie" devenait "dame". Elle cessait de se sentir simple objet, soumise au bon vouloir du mâle, poupée docile entre ses mains. La crainte tombait. Elle n'avait plus si grand-peur de pécher. Le mariage, c'était cela, l'assurance, un droit gagné dans le lit. Ce lit, la dame en était désormais maîtresse, en associée à part entière .

123

V. Arlette

137

Le Pouvoir des Dames

139

Relato das origens da família de Plantagenêt .

143

I. Environnement

169

II. Le témoin

181

III. Les déesses mères

O relato coloca uma mulher, descendente dos antigos ocupadores do local (romanos) como primeira figura, fundadora da dinastia: Tout ce que posséda ce fils, le territoire où s'érigea le château, tout ce qu'ont possédé après lui ses descendants jusqu'à cet autre Arnoud pour qui écrit Lambert, tout, les biens, l'honneur, la puissance et la gloire, tout cela vient d'une femme, du sang, de la ténacité, de l'audace de cette femme.

194

...Toute dynastie procède en effet d'un accouplement. D'un homme, un guerrier vagabond venu d'un ailleurs improbable et qui s'affirme par des prouesses. D'une femme, celle-ci sédentaire, sue une terre, solidement. L'homme prend la femme et la terre et s'applique à les faire fructifier l'une et l'autre. L'aïeule est certes moins présente que le héros cavalier dans la mémoire de ses descendants. Ils lui sont cependant, et ils ne l'oublient pas, tout autant redevables.

195

IV. Le couple

210

...De même qu'il appartenait au maître de repandre hors de la maison en les mariant ses filles et les filles de ses vassaux, de même il incombait à son épouse d'ordonner la sexualité parmi la domesticité, d'étendre celle-ci en prélevant dans les chaumières de petites servantes, en leur donnant un mari afin qu'elles engendrent de (/211) nouveaux dépendants. Pouvoir féminin, à l'intérieur de la demeure, pouvoir autonome, absolu, légitime.

...Conformément au modèle que proposaient déjà les prélats du IX<sup>e</sup> siècle quand ils décrivaient les ordonnances parfaites du palais carolingien, la dame est responsable de l'"économie", elle a mission de maintenir en bon ordre la maisonnée. Lui sont soumis servantes et serviteurs, mais aussi ses filles, les filles et sœurs des vassaux du patron dont elle est l'éducatrice et qu'elle conduit, plus ou moins rudement, à accepter l'époux qu'on a choisi pour elles.

212

...Lorsqu'une femme hérite de son père le pouvoir de commandement, il incombe à un homme, le mari à qui on l'a donnée, de manier l'épée en son nom, ou plutôt au nom des (/213) garçons qu'elle a mis ou qu'elle mettra au monde jusqu'au jour où ils seront capables de prendre le glaive en main. ...elle ne participe à la puissance publique qu'indirectement quand, par l'usage qu'elle fait de ses attraits, elle adoucit son mari, elle l'incline à se montrer moins brutal.

215

V. Les veuves

217

As viúvas são incitadas a manter-se castas, a renunciar ao amor. A melhor maneira de assegurar que o faziam era levá-las a entrar num convento.

...En fait, nombre d'entre elles préféreraient rester dans le siècle, jouir pleinement du pouvoir et, délivrées du joug marital, se donner du bon temps.

219

...son époux vivant, la dame n'avait qu'un droit virtuel sur ce bien [le douaire] . Veuve, et le restant, refusant un second mariage, elle entrait en possession du domaine et, dès lors, le gérait librement, comme un homme.

223

...S'ajoute une force plus ténébreuse. Pour les guerriers de ce temps, bardés de fer et de cuir et qui vivaient entre eux, les femmes qu'ils croisaient étaient (/224) des êtres étranges. Ils les supposaient reliées par de sensibles attaches aux puissances invisibles, capables d'attirer le mal pour cela ils les redoutaient , mais aussi le bien pour cela ils les vénéraient. Ils attribuaient en effet au féminin un pouvoir secret, très précieux, le pouvoir d'intercéder en leur faveur auprès du Père, du juge. Un fait me retient. Dans les provinces de la chrétienté où j'ai mené l'enquête, les écrits évoquent quelques sorcières, mais peu. En revanche, ils révèlent que les figures de femmes occupaient un large territoire dans le champ de la dévotion, et ceci bien avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle, avant le moment où l'on voit poindre et se répandre rapidement des formes de spiritualité nouvelles spécifiquement féminines. Figure de la Mère de Dieu.

229

...Au XII<sup>e</sup> siècle, prêtres et guerriers attendaient de la dame qu'après avoir été fille docile, épouse clémente, mère féconde, elle apportât dans sa vieillesse, par la ferveur de sa piété et par la rigueur de ses renoncements, quelque relend de sainteté dans la maison qui l'avait accueillie.

9/15/96